

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-0711 rév. 5**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**AGENCE CLAVIS
27 allée de Tréville
92330 SCEAUX**

SIREN : 515053056

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/CEI 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : C*

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.
A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

SERVICES / SERVICES

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-0711 rév. 5

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **09/01/2018**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **28/02/2019**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Environnement / Transport / Services,
Pole manager - Environment / Transport / Services,

Hélène GIBIERGE

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-0711 Rév. 4.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-0711 Rév. 4.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-0711 rév. 5

Organisme d'inspection accrédité :

AGENCE CLAVIS
 27 allée de Trévisse
 92330 SCEAUX

PORTEE D'ACCREDITATION	
N° 16 - SERVICES	
Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspection (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
16.1 - Tourisme	
16.1.1 - Inspections relatives au classement des hébergements touristiques marchands # <ul style="list-style-type: none"> ➤ Inspection des hôtels de tourisme ne nécessitant pas de visite mystère (de catégorie 1* à 3*) ➤ Inspection des hôtels de tourisme nécessitant une visite mystère (de catégorie 4* et 5*) 	Code du tourisme Livre troisième - Titres I, II et III Loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives Loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 portant application de la loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques Décret n°2009-1652 du 23 décembre 2009 portant application de la loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques Décret n°2010-759 du 06 juillet 2010 portant diverses dispositions relatives au tourisme Arrêté du 23 décembre 2009 modifié fixant les normes et la procédure de classement des hôtels de tourisme et ses annexes Guide de contrôle du tableau de classement hôtelier

Section Inspection

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée
--

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE	TELECOPIE
AGENCE de SCEAUX	27 allée de Trévisé 92330 SCEAUX	06 26 19 62 41	

Date de prise d'effet : **09/01/2018**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Laurent SCHNEIDER

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-0711 Rév. 4.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr